



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Sécurité dans les campus et opposition aux blocages

Question écrite n° 12008

### Texte de la question

Mme Angélique Ranc interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la sécurité dans les campus et le phénomène des blocages. En cette rentrée, il est urgent que les étudiants puissent étudier paisiblement sur leurs campus alors que beaucoup n'en ont pas eu l'occasion l'année dernière. En effet, les établissements d'études supérieures connaissent de plus en plus de blocages et de dégradations de la part d'étudiants ou de jeunes extérieurs, notamment d'extrême gauche. Ces étudiants prônant souvent une idéologie *woke*, selon laquelle tout ce qui n'est pas progressiste doit être effacé et censuré, en viennent à agresser des étudiants qui ne partagent pas leurs idées. La pression est telle que certaines conférences ou certains cours doivent être annulés. Durant la réforme des retraites, ce sont près de 400 mobilisations qui ont lieu alors que le ministère de l'éducation nationale recensait 148 incidents à l'échelle de l'Hexagone sur une seule journée. Ainsi, des amphis ont été ravagés, des établissements fermés, des étudiants se sont échangés des menaces verbales et physiques qui ont également touché le personnel et certains étudiants ont été empêchés de passer leurs examens. Les campus doivent impérativement assurer la sécurité et un cadre pérenne et serein nécessaires aux études. Mme la députée souhaite connaître le nombre de blocages relevés chaque année depuis 2017. Elle aimerait également alerter M. le ministre sur la faiblesse des sanctions encourues, qui sont uniquement d'ordre disciplinaire, allant de l'avertissement à l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur. Enfin, elle aimerait connaître l'avis du Gouvernement sur l'interdiction de toute forme de blocage des universités et la mise en place de peines et d'une logique de « casseurs = payeurs ».

### Données clés

**Auteur :** [Mme Angélique Ranc](#)

**Circonscription :** Aube (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12008

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur et recherche](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 octobre 2023](#), page 8943

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)